

La gestion trop pépère du « bon père de famille »

Dominique Yvon est satisfait des comptes de la commune. Il les a tenus « en bon père de famille », comme il l'a répété une nouvelle fois lors de ce conseil consacré au budget communal le 14 avril dernier, autrement dit en épargnant – beaucoup – sur l'argent que lui confient les contribuables de l'île tout comme l'État directement ou via divers fonds de dotation. Ce qui lui permet d'investir d'une année sur l'autre dans la construction d'installations comme la Maison de santé, la Capitainerie, la nouvelle Modern Strouihl, etc. Surtout, et c'est là sa fierté de « bon papa », la commune n'emprunte pas, ou alors exceptionnellement pour refaire les routes en 2018 par exemple.

Nous, élus d'opposition, avons une tout autre lecture de la situation. Compte tenu de ses ressources, la commune de Groix n'est pas assez ambitieuse, laissant de côté des pans entiers de la vie quotidienne des habitants. Bref, elle n'est pas gérée comme elle pourrait l'être au mieux des intérêts des habitants d'aujourd'hui. Explications.

L'argent ne manque pas

Juger de la santé financière de la commune, c'est non seulement évaluer le bon usage des financements reçus et dresser la liste des projets immobiliers lancés dans l'année, mais aussi comparer les principales lignes comptables avec ce qui se pratique dans les communes équivalentes selon un ratio calculé à partir du nombre d'habitants. À cet exercice, une évidence saute aux yeux : sans être riche, la commune se porte très bien, ses ressources par habitant et ses investissements étant 2,3 fois supérieurs à celles des communes équivalentes.

Soyons clair : il y a de l'argent dans les caisses de la commune. À force d'économiser sur le fonctionnement (charges de personnel, matériel, projets hors construction, entretien de la voirie, etc.), de ces ressources substantielles la municipalité tire une épargne importante qui lui offre une capacité d'autofinancement 2,3 fois supérieure à celles des autres communes. Mieux encore, si la commune devait rembourser ses dettes contractées via les rares emprunts souscrits, elle pourrait le faire en un peu plus de 3 ans alors que l'État considère qu'une commune de cette taille gérée prudemment peut faire face à une dette qu'elle serait en capacité de rembourser en 7 à 9 ans. C'est en se basant sur ces seuls indicateurs que la majorité municipale estime avoir bien géré les finances de la commune.

Qui donc, à la lecture de ces ratios favorables, oserait se plaindre ? Certes les taux d'imposition propres à la commune sont plus élevés que la moyenne des autres communes du département (14,09 % pour la taxe d'habitation contre 12,85 % en moyenne dans le département). Mais

l'essentiel de la pression fiscale porte sur les résidences secondaires qui ne votent pas sur l'île (52 % des logements imposés alors que 59,3 % des 1563 foyers fiscaux de l'île ne sont pas imposés).

Nous, élus d'opposition, pensons différemment, et même, pour tout dire, le contraire.

Une commune ne se gère pas comme une famille qui économise pour acquérir un logement, une voiture, et payer les études des enfants. Sa gestion ne doit pas être celle d'un « bon papa » économe et prudent, mais celle d'une équipe ambitieuse, menant son action dynamique selon une stratégie construite sur plusieurs années, en utilisant au mieux les ressources dont elle dispose. Et surtout en se saisissant de tous les besoins de la population actuelle, et pas seulement de ses demandes en gros équipements. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que pas moins que l'emprunt, l'impôt n'est pas une ressource gratuite dans laquelle il est possible de puiser librement, comme si elle ne coûtait rien au contribuable. En outre, faire payer l'usage d'infrastructures par ceux qui les utilisent au moment où ils les utilisent via le remboursement de l'emprunt est plus juste que demander aux contribuables d'aujourd'hui de cotiser pour les équipements des générations futures. Mais tout cela est affaire d'équilibre, surtout quand les taux de crédits sont historiquement bas comme c'est le cas aujourd'hui.

En réalité, et c'est là la différence profonde entre la conception des finances communales de la majorité et la nôtre, la municipalité néglige de faire face à des **urgences** auxquelles elle ne se donne pas aujourd'hui les moyens de répondre de manière appropriée. Elle pourrait le faire, comme l'analyse des ratios de gestion l'indiquent. Pour nous, élus d'opposition soutenus par l'Avenir de Groix, elles sont au nombre de quatre.

D'abord l'urgence climatique...

Quand nous en avons pointé les manquements, il nous a été répondu « pompes à chaleur au Cinéma des familles, et dans les bâtiments de Port-Lay rénovés ». Mais en quoi le simple respect de normes de construction et de consommation énergétique suffit-elle à construire un programme de transition climatique ? Pour cela il faudrait inscrire ces initiatives dans un plan global donnant sa place à un développement ambitieux du transport collectif quitte à accéder aux demandes de participations financières venant de la CTRL, à une mise en place d'un vaste réseau dédié aux mobilités douces, à l'équipement des services municipaux en véhicules électriques (auto et vélos), aux aides à la rénovation thermique, etc.

... ensuite le logement...

D'autres urgences nous sautent à la vue, celle notamment concernant **le logement des résidents à l'année et des jeunes**. A cela le maire

répond : « la commune fait beaucoup et même le plus qu'elle peut. De toute façon, c'est l'Agglo qui a la compétence du logement. » Autrement dit, inutile d'imaginer quoi que ce soit puisque la décision nous échappe.

Ne serait-il pas temps de mettre à l'étude un grand plan pour répondre à la question du logement des résidents à l'année et des jeunes dans les communes touristiques ? Ce serait à l'évidence la voie qu'il faudrait suivre si la volonté politique était de prendre à bras le corps la question du logement plutôt que de se limiter à s'enorgueillir des projets d'habitats sociaux lancés à Groix par l'Agglomération. Les finances de la commune permettent d'investir dans la recherche des initiatives lancées ailleurs, de recourir à des cabinets d'étude spécialisés, ce que la municipalité sait si bien faire lorsqu'il s'agit par exemple de revitaliser le Centre-Bourg. Aucune ligne budgétaire n'est prévue dans le budget de l'année à venir pour aller dans ce sens, ou alors elle est bien cachée car nous l'avons cherchée mais ne l'avons pas trouvée. Et il sera bientôt trop tard pour créer une réserve foncière en centre bourg afin de préserver les petits commerces de l'île.

... troisième urgence, gérer l'afflux de touristes...

Comment y faire face ? Comment limiter le nombre de voitures arrivant sur l'île en développant une offre de transport public alternatif efficace et pourquoi pas gratuit ? Une fois encore tout cela s'étudie, se prépare notamment en recherchant ailleurs ce qui marche. Et tout cela nécessite la mobilisation du conseil municipal, le recours à des compétences extérieures et du conseil, des déplacements, donc une ligne budgétaire adéquate, avant de déclencher des investissements. De cela, aucune trace n'est visible dans le budget.

... enfin, la mobilité

La voirie a été rénovée à grands frais, mais dans des conditions que nous avons déjà décrites. Qui n'a pas pesté contre les routes inondées quand les pluies deviennent trop abondantes ? Ne serait-il pas temps d'étoffer les services techniques en améliorant leurs compétences et en renforçant leurs effectifs pour que les fossés soient mieux entretenus sur la totalité du territoire de l'île ?

Si la voirie est un élément important quand il s'agit de mobilité, celle du transport public en est un autre. Nous avons évoqué plus haut le sujet du transport public. Il nous faut évoquer aussi celui des pistes cyclables.

Des aménagements de ce type sont inscrits au budget, environ pour 1,5 million d'euros comprenant le rachat des terrains nécessaires à l'implantation des 1,7 kilomètre de pistes. À cette occasion, la mairie a participé à un concours de projets qu'elle a gagné pour un montant de 500 000 euros. Que faire de cette manne inespérée ? Soit diminuer la part de la commune dans le budget local, soit, comme nous l'avons proposé,

étendre le projet à l'aménagement de chemins pour les rendre accessibles aux vélos, et ainsi multiplier les kilomètres pour un coût bien plus modeste que les pistes asphaltées qui se profilent à près de 900 000 euros le kilomètre pour une largeur de 3 mètres. Autrement dit, en profiter pour rendre le projet plus ambitieux. Réponse évasive du maire.

Post-scriptum

Rien de toutes ces propositions ne semble intéresser aujourd'hui la municipalité. Pourquoi ? Parce qu'elles sont issues d'une réflexion sur le long terme. Mais à cela, les élus de la majorité préfèrent une gestion à court terme, où l'on contient les dépenses de personnels pour pouvoir épargner davantage. Une gestion bien trop pépère pour que se dessine l'avenir de Groix, avec ambition.

Sinon, tel un post-scriptum, que peut-on retenir de marquant dans ce budget ? Ce sera le premier budget marqué par la fin progressive de la taxe d'habitation (abandon qui ne concerne pas les résidences secondaires qui rappelons-le représentent 52 % des habitations groisillonnes). Rappelons également que l'État compense à l'euro près la perte de recettes.

Enfin, la rénovation de Port-Lay est lancée, ainsi que celle de la Modern Strouihl et de la maison intergénérationnelle ; la rénovation du cinéma s'achève. De gros projets d'un total d'environ 4,5 millions, pour lesquels aucun concours des banques n'a été demandé.